L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 31 OCTOBRE 1890.

THEATRE DE L'OPERA.

La seconde représentation des *Huguenots*—et ce n'est point le moment pour nous d'entrer dans les détails, à chaque jour suffit sa peine—a marché avec beaucoup plus d'ensemble que la première. Orchestre, chœurs étaient plus sûrs d'eux-mêmes, les artistes montraient plus d'entrain encore, et M. Merrit qui cette fois avait repris son rôle de Raoul, avait quelque peu vaincu sa peur.

Victoire partielle encore et dont nous aurons à nous occuper, mais qui indique chez le ténor des qualités dont l'accentuation se fera plus marquée, quand la victoire sera complète.

Ainsi que nous l'avions prévu, le public, avec sa bienveillance accoutumée, est allé au devant de l'artiste et lui a fait une entrée de nature à lui rendre confiance en lui même.

La peur est mauvaise conseillère, surtout en matière de chant; et de cette peur M. Merrit ne s'est pas encore encore entièrement dégagé. Nous le comprenons d'ailleurs; son début avait eu lieu dans des conditions déplorables; sa timidité se compliquait, s'aggravait d'une indisposition qui, se prolongeant, devait quelques jours plus tard l'empêcher de chanter, alors que l'affiche portait son nom. Ce qui est toujours d'un effet funeste, à l'entrée d'une campagne.

Puis, de méchantes rumeurs lui étaient parvenues; on lui parlait de projets hostiles à son égard; projets fort prématurés, pour dire le moins, et de nature à le troubler et à le blesser profondément. Tout cela était pour déconcerter même un plus hardi que lui.

Enfin, à son égard, comme à l'égard de la troupe actuelle qui, sans être un irréprochable modèle, compte des artistes de vrai mérite, on avait abusé de l'éloge; on avait poussé cet éloge à des limites compromettantes, des limites insensées.

Conséquence forcée: le public devenait exigeant; il réclamait les étonnements que lui avaient promis des amis du théâtre, superlativement maladroits, ruineux, et beaucoup trop oublieux de ce que nous avons eu ici, et très récemment aussi.

Mais Dieu merci! la partie saine, la partie éclairée du public ne s'occupe en rien de ce genre de préface; elle écoute, elle juge, et elle a déjà certainement reconnu que M. Merrit, qui n'est point responsable de ces trop pompeuses louanges, a fait hier un bon pas en avant.

D'autres viendront, quand son rétablissement sera complet, car il ne l'était pas hier, et quand ce timide se sera décidément enhardi.

Nous n'avons pas à nous occuper à cette heure des autres sujets qui ont paru dans *les Huguenots*; nous n'aurions, du reste, qu'à nous répéter à leur sujet. La plupart ont obtenu nouveau succès.

La soirée en somme a été fort intéressante et le chef-d'œuvre du maître des maîtres, en fait de drame lyrique, a été exécuté devant une salle qui aurait difficilement reçu plus d'auditeurs.

A demain la première représentation de *Mireille*, ce délicieux poème du poète Mistral, mis en musique par cet autre poète: Gounod.

Nous en avons donné hier la distribution, que l'on retrouvera à la première page de l'*Abeille*.

Dimanche, en matinée, *Le Trouvère*, chanté par Mlle Martini, Mme Cotet; le reste de la distribution ne nous est pas parvenu.

Le soir *Gillette de Narbonne*, opérette en 3 actes, d'Audran, chantée par Mmes Lecœur, Couturier, Peltier, Dass, Delamy, Samuel; MM. Poirier, Homerville, Conteilier, Blanc, Villars, Charrière, Roche, Fanconnier.

—On sait le malheur qui a frappé M. de Lestrac, engagé par la direction actuelle comme chef d'orchestre. On sait aussi que l'artiste, en présence de la maladie de sa femme, dont la mort prochaine, n'était que trop évidente, avait cru devoir se démettre de ses fonctions à l'Opéra.

On nous communique la lettre par laquelle il demandait sa résiliation. La voici:

Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1890.

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur, en présence de la maladie grave de Mme de Lestrac, qui exige impérieusement ma présence auprès d'elle, de vous demander de vouloir bien m'accorder ma résiliation.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, mes salutations empressées.

DE LESTRAC.

Mme de Lestrac mourait en effet le 25 octobre, après les plus cruelles souffrances.

M. de Lestrac quitte la Nouvelle-Orléans demain et retourne en France.

Toutes nos sympathies accompagneront l'artiste si douloureusement éprouvé et dont le deuil s'assombrira encore de ce fait qu'il laisse ici les restes de celle qui fut la compagne de sa vie.

Académie de Musique.

Les Gondoliers voguent toujours heureusement et donnent en route d'assez bons coups de filet; la pêche est profitable; sans métaphore enfin les recettes se maintiennent à une moyenne satisfaisante.

Nous n'avons pas une admiration outrée pour le livret de M. Gilbert ni pour la partition de M. Sullivan; si même l'on nous poussait à bout, nous pourrions bien dire qu'ils manquent un peu beaucoup de gaîté.

Mais notre goût n'est rien de rien en cette affaire; le public américain aime cette décoction de paroles et de musique, et ce faible-là fait loi et fait primé aussi, puisque, nous le répétons, la salle est toujours bien garnie; qu'elle rit de bon cœur et persiste dans ses bis à jet continu.

Ce soir septième représentation.

Nous rappelons au public que le contrôle est ouvert pour les représentations de Mme D. P. Bowers et M. Frédéric Warde, qui promettent d'être fort suivies. La série en commencera après-demain dimanche.

Théâtre St-Charles.

Ce soir, reprise de la pièce jouée les premiers jours de cette semaine: *Herminie*. Demain, dernière journée de l'engagement: *The Bells* et *Nan, the good for nothing*, matinée et soirée.

Dimanche, 2 novembre: *Heap of gold.*

Grand Opera House.

Deux jours encore et l'engagement de la troupe des Minstrels Geo. Wilson prendra fin. Si vous voulez lire l'annonce placée à la première page du journal, vous verrez tout le bien qu'elle en dit, toutes les attractions qu'offre ce spectacle, que l'on aura ce soir pour la septième fois.

Dimanche, 2 novembre: *Brady's Great Metropolis.*

La catastrophe du piano à vapeur.

Soyons gais avec Aurélien Scholl, qui raconte, dans le *Matin*, la plaisante catastrophe du "piano à vapeur", le 11 juillet 1863, à l'ancien Hippodrome d'Arnault:

Quand Arnault cria: "Le piano à vapeur!" on vit apparaître une chaudière montée sur quatre roues; cette chaudière était traînée *par un cheval*, ce qui parut d'abord assez comique. Au dessus de la chaudière s'étalaient une rangée de tuyaux semblables à la gamme de la flûte de Pan. L'inventeur attisa le charbon de terre et attisa le piston. La vapeur fit irruption par tous les tuyaux à la fois. Non, jamais pareil vacarme n'a frappé les oreilles humaines. Jamais tempête, tremblement de terre, éruption volcanique n'ont produit la moitié d'un tel bruit. Imaginez les trompettes de Jéricho et ses clairons gigantesques dans lesquels soufflerait le mistral; ajoutez-y les rugissements de cinq cents lions brûlés vifs et de douze cents ânes en état d'ivresse, vous aurez une faible idée de la première mélodie du piano à vapeur.

Tout le monde se bouchait les oreilles, les enfants criaient, les femmes se trouvaient mal. Quelques spectateurs épouvantés s'enfuyaient à toutes jambes.

—Que se passe-t-il donc? demanda Arnault.

L'inventeur serrait les pistons et luttait avec énergie.

—On a trop chauffé, répondit-il.

Le tumulte allait grandissant.

—Assez! assez! criait-on de toutes parts. Seul, l'agent de change Emile Crémieux, qui était tellement sourd que, lorsqu'on tirait le canon des Invalides, il disait: "Déjà, la demie?....." Emile Crémieux s'approcha de l'improvisateur, lui désignant un énorme tuyau, lui demanda:

—Trombone.....ou piston?

L'inventeur, troublé, lui répondit:

—Au fond de la cour, à gauche.

A ce moment, une détonation épouvantable se fit entendre. Le piano venait d'éclater. Ce fut un sauve-qui-peut général.

Quand le nuage de vapeur se fut dissipé, on aperçut l'inventeur évanoui; il avait un bras cassé en trois endroits. Les tuyaux tordus jonchaient le sol, la chaudière était fondue par le milieu et le brasier continuait à flamber dans le vide.

Le baron Bausin, secrétaire général de Paris-Lyon-Méditerranée, disait à ses voisins: "Pourvu qu'on n'aille pas encore mettre celui-là sur le compte de la Compagnie!"

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 31 oct. 1890.—Indications pour la Louisiane: Temps beau, vents généralement du nord, température stationnaire dans la partie sud, un peu plus frais au nord.

Température du 30 octobre 1890.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	63	17
Midi	70	21
3 P. M.	74	23
6 P. M.	70	21

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 28 heures.

Mariages

Geo. W. Pierce Jr à Mlle Ida M. Steuben.
Louis A. Toussaint à Vve Marie Brunet.
John G. Gaines à Mlle Ad e M. DeBlanc.
Reuben Braxton à Mlle Mary Leova.
Emile Loustau à Mlle Marguerite Roussel.
Anton Pi kich à Mlle Rosa Ba ius.
Thomas P. Olhser à Mlle Caroline Gi ard.
Joseph Lacey à Mlle Margaret Sheridan
Chas. D. LaBranch à Mlle Marie S. Criel.

Naissances.

Mme Anton Schwartz, un garçon.
Mme George Pickett un garçon.
Mme Pau Monvoisin, un garçon.
Mme Jacques Fachan, un garçon.
Mme John Larrieu, un garçon.
Mme Theo. P. Helwick, un garçon.
Mme Jacob Schelling, un garçon.
Mme Edward H. Duguy, un garçon.
Mme Melchior Gerlinger, une fille.
Mme Nicholas Walker, une fille.

Décès.

Robert Jones, 34 ans, Flood près Bourgogne.
Kemigunda Pinsell, 81 ans, 613 Bagatelle.
Mariano L. Peyrefitte, 3 ans, 829 1½ N. Rampart.
Pietro Calamara, 5 mois, 118 Chartres.
Albert A. Duguy, 7 mois, 46 Ste-Anne.
Frank Lacoste, 15 jours, 171 1½ N. Claiborne.
F. Edouard Carrière, 35 ans, 351 1½ N. Villeré.
Oscar Chastel, 74 ans, 153 Quartier.
J. G. Warner, 41 ans, 316 Première.
Mlle Jenny Levy, 23 ans, 347 Magasins.
Bernard Dash, 56 ans, Infirmerie Touro.
Edward D. Givens, 3 mois, 114 Grande Route St Jean.
Adeline Turner, 41 ans, 286 Poydras.
Geo. W. Lusk, 30 ans, 482 Chartres.
Vve Christopher Hanson, 58 ans, Chartres et France.
Clarence Day, 7 jours, Avenue Jordan, près Dauphine.
Anthony Schlink, 6 ans, St Bernard et Dorgenois.
Mary Banks, 60 ans, 83 Tremé.

Cour civile.—La succession Sophie Prieur est ouverte.

John C. Donovan contre T. C. Sweeney pour obtenir une injonction.

Adolphe Lemanne contre J. B. Laguaite et Mme Sens pour $400.

Louis Grunewald contre L. De Poorter pour $500.

Philip Thompson contre Chas Ballejo pour $653.

John J. Finney contre Rudolph Haberwald pour obtenir une saisie pour $204.

Sidney A. Calongne contre R. F. Spangenburg pour $111 45.

Les successions John Nichtewich et Johanna Philips sont ouvertes.

Cour criminelle.—Le jugement du procès du *Times Democrat* contre le shérif criminel Villeré pour obtenir contre lui l'émission d'une injonction. M. Adams représentait Matranga, le prisonnier auquel on a refusé de laisser avoir une entrevue avec un reporter du *Times*. M. Villeré était représenté par le juge Walker. Le juge Marr a annoncé qu'il rendrait son jugement aujourd'hui, par écrit.

Députés-marshals.—Voici la liste des députés-marshals nommés pour le 1er et le 2me districts congressionnels, par le marshal des Etats-Unis:

PREMIER DISTRICT.

3me ward—Malcome J. Farlarne, dém.
4me ward—E. J. Shearman, dém.
5me ward—John E. Staes, rép.
6me ward—Gus. Schmoge, dém.
7me ward—Jos. Lang, rép.
8me ward—Gus. Woods, dém.
9me ward—W. C. Kinsella, parti ouvrier.
15me ward—Th. F. Turnbull, dém.

DEUXIÈME DISTRICT.

1er ward—Alex. Paul.
2me ward—J. E. Thomas.
10me ward—D. D. Wethers.
11me ward—John Pover.
12me ward—H. H. Murphy.
13me ward—E. Ducongé.
14me ward—L. Reinhardt.
16me ward—Dr E. A. Williams.
17me ward—G. D. Brooks.

Bureau de Santé.—Le Bureau de Santé s'est réuni hier soir à 8 heures, sous la présidence du Dr Olliphant.

Etaient présents: MM. Kells, Clayton, Bezou, Hill, Holloway, Zacharie, Salomon et Blanc.

Les minutes du dernier meeting sont lues et adoptées.

Le président annonce que le gouverneur a approuvé la décision du Bureau relative à l'abolition des mesures de quarantaine à partir du 3 novembre.

Des notifications ont été envoyées à cet effet aux différentes stations de quarantaine. On a ordonné aux officiers des stations des Rigolets et de la rivière Atchafalaya de fermer ces établissements après la date ci-dessus.

Le secrétaire fait savoir aux membres du bureau que tous les inspecteurs qui avaient été envoyés dans l'Amérique Centrale sont de retour. Il dit avoir reçu la visite du Dr Howard Smith. Il est donné lecture d'une lettre du Dr Von Seiderwitz qui a été empêché de se présenter devant le bureau par une maladie résultant des fatigues qu'il a subies l'été dernier.

Le Dr Bland dit avoir notifié tous les marchands de la rue du Canal qui ont des fosses d'aisance ayant des issues dans les ruisseaux d'avoir à boucher celles-ci s'ils refusent de les joindre à un égout souterrain qui sera placé vers le milieu du mois de novembre.

Les négociants ont répondu qu'ils ne demandaient qu'à les réunir à cet égout si le prix n'était pas trop élevé.

L'avocat Zacharie demande au Bureau de faire arpenter les terres qu'il veut se procurer sur les rives du Mississipi, en face de la station de quarantaine, car, dit-il, les plans faits par les géomètres du gouvernement ne sont pas exacts.

Le Bureau se retire en séance exécutive.

Vol.—Un garçon de couleur nommé Jos. Brown, venant de la station Boutté, paroisse St-Charles, a eu la fantaisie d'aller visiter les tavernes de la rue Franklin et s'y est fait voler une montre en argent.

Un nommé Field, accusé du vol, a été arrêté avec une femme à qui il avait donné la montre. Celle-ci ayant été restituée à Brown, il refusait de poursuivre les coupables, mais le juge les a condamnés à $10 ou 30 jours.

Brûlée.—Une petite fille du nom de Hannah Coleman, âgée de 8 ans, habitant encoignure Neuvième et avenue Carrollton, a mis le feu à une moustiquaire en jouant avec des allumettes, et en voulant l'éteindre, elle s'est brûlée si grièvement, qu'elle a succombé au bout de deux heures.

Arrivée de nouveaux italiens.—Le navire italien *Estella*, parti il y a 28 jours de Palerme, a débarqué hier matin au pied de la rue Press, 841 siciliens qui vont se disperser dans les paroisses. Le voyage s'est effectué sans autres incidents que la mort d'un phtisique et la naissance d'un garçon.

Baldwin Rowing Club.—Le Baldwin Rowing Club donne ce soir en son local un bal dont l'organisation a été confiée à MM. R. R. Reame, J. Shay, P. Carey, T. Skelly et J. E. Hemingway. Remerciments pour l'invitation reçue.

Accident.—Hier matin, à 10 heures 30, à l'arrivée du train du Texas & Pacific, la voiture de charité a été appelée pour transporter à l'hôpital un allemand de 52 ans, nommé Jno. Zonbecker, qui mercredi soir à 4 heures, à la plantation Cazlo, a été renversé par une voiture chargée de cannes à sucre, qui lui a passé sur la poitrine.

Blessé.—Hier 9 h. 15, un nommé Valentin Sherer, qui se trouvait sur la levée, au pied de la rue Célestine, a eu le poignet gauche écrasé par une poutre qu'il essayait de soulever. Les étudiants ont été appelés, et il a été transporté chez lui, rue Fulton, près Sixième.

EPITAPHE DESTINÉE AU PRINCE DE BISMARCK.—La *Pall Mall Gazette*, de Londres, a demandé à ses lecteurs de composer une épitaphe destinée au prince de Bismarck. Voici l'une des réponses qu'elle a reçues:

"Ci-gît le grand directeur politique de l'Europe du dix-neuvième siècle, le grand patriote et fondateur de l'Allemagne, mais le grand meurtrier de la liberté des peuples de l'Orient. Ci-gît Bismarck d'Allemagne, c'est-à-dire le contraire de Gladstone d'Angleterre."

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le récent scandale à Toulon.

Paris, 30 octobre—Le scandale à Toulon causé par l'arrestation de M. Fouroux, maire de cette ville, sous l'accusation d'être impliqué dans le projet de faire pratiquer une opération criminelle sur sa maîtresse, Mme Jonquières, a suscité beaucoup de commentaires, à cause de la position élevée des personnes impliquées.

Mme Jonquières, qui est une créole, est la femme du Capt. Jonquières, de la marine française, et la belle-fille de l'amiral Jonquières. Elle est aussi belle-sœur de l'amiral Coulembad, commandant de l'escadre française au Tonquin.

M. Fouroux est un officier de marine en retraite. La sage-femme mêlée à cette affaire, et qui est aussi arrêtée avec Mme Jonquières, se nomme Taure, et c'est chez elle que l'opération illégale a eu lieu, allègue-t-on.

Mme Aubertin, la femme divorcée de M. Toulon, solliciteur, agissait comme intermédiaire pour le maire Fouroux et Mme Jonquières.

L'opération a eu lieu la veille de l'arrivée du capt. Jonquières à Toulon qui revenait d'un long voyage.

L'intimité entre le maire et Mme Jonquières cessa il y a deux mois et celle-ci vint à Paris. De cette dernière ville, elle écrivit au maire Fouroux demandant de l'argent, et sur son refus d'accéder à sa demande, elle avoua au procureur à Toulon tout ce qui s'était passé. On institua une enquête et les personnes ci dessus furent arrêtées.

La question du tarif en France.

Paris, 30 octobre—M. Roche, ministre du commerce, a expliqué aujourd'hui le nouveau projet de tarif. L'objet du système du maximum et du minimum, a-t-il dit, est d'éviter les inconvénients inhérents à la clause dite de "la nation la plus favorisée", dans tout traité avec une puissance étrangère quelconque. Le gouvernement pourrait être dupe dans l'octroi de bénéfices à une nation qui serait loin d'en donner l'équivalent à la France.

Mais aux termes du projet de loi actuel, tout pays jouissant du privilège d'un tarif minimum, devra aussi concéder des réductions considérables sur les droits actuels et placer la France dans une situation aussi favorable que celle d'aucun autre gouvernement.

Le gouvernement français se réserve aussi le droit de décider si les privilèges du tarif minimum seront concédés pour une période déterminée ou non. Au cours du débat qui s'est engagé aujourd'hui à la Chambre des Députés, M. Pelletan a reproché au gouvernement de créer de nouveaux emplois et a réclamé des réformes économiques. Si elles sont refusées, a-t-il ajouté, il ne restera plus une base sur laquelle unir les groupes républicains.

M. de Freycinet, chef du Cabinet, a déclaré que toutes les réductions possibles avaient déjà été effectuées et qu'une nouvelle revision du budget donnerait pour résultat une réduction pratique.

M. Deroulède a fait la motion de renvoyer le budget au Comité. Cette motion a été rejetée par un vote de 345 contre 33.

Une motion de M. Gaillard, radical, requérant le gouvernement de présenter un projet de loi réformant l'assiette des impôts, selon la doctrine démocratique a été votée par 356 voix contre 34.

Rente Française.—Banque de France.

Paris, 30 octobre.—Le trois pour cent est coté à 94 francs 24 1½ centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une diminution de 7,600,000 francs en or, et une augmentation de 1,375,000 francs en argent.

Les indiens de Buffalo Bill.

Anvers, 30 octobre—M. John M. Burk et les indiens de la troupe Buffalo Bill sont partis aujourd'hui d'ici, pour Philadelphie, à bord du steamer *Belgenland*, de la ligne Red Star. De Philadelphie, les indiens iront à New York. Avant leur départ pour l'ouest, ils rendront visite au Président Harrison.

Le Grand Conseil du Tessin.

Berne, 30 octobre—Le Grand Conseil du Tessin s'est réuni aujourd'hui à Bellinzona.

M. Fognetti a été élu président.

Dans un discours qu'il a prononcé, après avoir rendu hommage à la mémoire du conseiller Rossi, qui a été tué lors de la récente révolution, le président a essayé de faire ressortir que les récents votes indiquent que la majorité du peuple n'est pas opposée au gouvernement; mais il a été interrompu par des cris de mécontentement venant des galeries.

Les conseillers Respini et Bonzainvo ont annoncé leurs démissions, et le message du gouvernement ayant trait aux tentatives faites pour concilier le parti a été référé à un comité.

Les membres de la gauche ont décidé de se joindre au parti du gouvernement, si on leur donnait le choix de deux sièges dans le Cabinet, mais ils sont fortement opposés à l'ajournement de la loi électorale, excepté par une assemblée constituante.

L'évêque Smithies—Le baron Wissmann.

Berlin, 30 octobre—L'évêque Smithies, de retour d'Afrique, a eu hier une conférence avec le chancelier Von Caprivi, l'empereur Guillaume et le roi Léopold.

Le baron Wissmann a ajourné son départ pour l'Afrique Orientale, et passe une grande partie de son temps avec le roi Léopold.

La nouvelle compagnie africaine-allemande.

Berlin, 30 octobre—La nouvelle compagnie africaine-allemande, organisée pour établir des colonies dans le sud et le sud-ouest de l'Afrique, dans le Maroc et le Tripoli, espère détourner le courant de l'émigration de l'Amérique et le porter dans la direction de l'Afrique.

Le roi Léopold.

Berlin, 30 octobre.—Le roi Léopold a rendu visite aujourd'hui au chancelier Von Caprivi.

Le Dr. Peters.

Berlin, 30 octobre.—Le Dr. Peters, l'explorateur africain, établira une station commerciale à Uganda.

L'argent à cet effet a été souscrit en Allemagne.

L'évêque Kopp.

Berlin, 30 octobre—L'évêque Kopp a requis le clergé dans son diocèse, de se servir que de la langue allemande exclusivement, même dans les districts polonais. Les journaux polonais et Tchèques attaquent fortement l'ordre de l'évêque.

Grève sérieuse.

Londres, 30 octobre—Une grande grève a été inaugurée par les ouvriers des docks à Plymouth contre l'emploi d'hommes n'appartenant pas à l'Union.

La nouvelle fédération des employés dans toutes les industries maritimes comprend 370,000 hommes.

Prise de Vitu par le vice-amiral Fremantle.

Londres, 30 octobre—Les nouvelles reçues de Zanzibar annoncent que le vice-amiral Fremantle, commandant la flotte anglaise dans ce port, et qui est parti récemment à bord du navire amiral *Boadicea*, en destination de Vitu, afin de coopérer avec les Allemands pour châtier les indigènes qui y ont massacré nombre d'allemands, a capturé la ville de Vitu et l'a ensuite livrée aux flammes.

Sir Robert Lethbridge.

Londres, 30 octobre—Sir Robert Lethbridge, membre du Parlement, dans un discours prononcé hier à Sittingbourne, a dit qu'il croyait qu'au lieu de léser les intérêts agricoles anglais, le bill de tarif McKinley soulagera ceux-ci, de l'extension excessive de la concurrence américaine.

La capture de la ville de Vitu.

Londres, 30 octobre.—Les nouvelles reçues de Mombassa disent que neuf cents marins et soldats de marine et 150 troupes indiennes ont participé à assaillir la ville de Vitu, qui a été prise et brûlée mardi par les troupes qui y ont été envoyées pour châtier les indigènes, qui avaient massacré nombre d'allemands. Un grand nombre d'indigènes ont été tués et quelques anglais blessés.

Une récompense de 10,000 roupies a été offerte pour la capture de Bakari, sultan de Vitu.

Le Cardinal Manning.

Londres, 30 octobre—Plusieurs sociétés de juifs anglais ont présenté une Adresse de jubilé au cardinal Manning.

M. Herbert Ward.

Londres, 30 octobre. — M. Herbert Ward, qui faisait partie de l'expédition Stanley, dit qu'il ne connaît rien au sujet des faits allégués, sur lesquels M. Stanley base ses insinuations. Il a demeuré, a-t-il dit, plusieurs mois avec Barttelot, et il ne sait rien [illegible] qui puisse [illegible] officier et comme homme.

M. et Mme Henry M. Stanley.

Londres, 31 octobre—M. Henry M. Stanley et sa femme sont partis aujourd'hui de Liverpool, à bord du *Teutonic*, pour New York. Le club de Réforme de Liverpool a offert, aujourd'hui, un goûter d'adieu à l'explorateur.

Epidémie de fièvre.

Dublin, 30 octobre.—Une épidémie de fièvre règne à Killarney. La maladie est attribuée à l'usage de mauvaises pommes de terre.

Grève.

Cork, 30 octobre—Les ouvriers employés sur le quai du Cork Packet Co., se sont mis en grève.

Sir Baden Powell.

Halifax, 30 octobre.—Sir Baden Powell, venu ici après avoir visité la Colombie anglaise et le nord-ouest du Canada, est parti hier soir pour Ottawa. Il est à la recherche d'informations pour la Chambre des Communes, dans le but d'arriver à une colonisation des "crofters" dans le nord-ouest. Il a pour mission spéciale au nom de la colonie de la Colombie anglaise, de transporter 100 familles anglaises, si le gouvernement anglais veut prêter au gouvernement colonial 100,000 livres sterling à un taux d'intérêt raisonnable.

Sir Powell a étudié la question relative à la mer Behring; il connaît maintenant cette question à fond, après avoir fait des observations sérieuses, par lui-même.

Il a exprimé l'opinion, qu'il n'y avait pas possibilité d'arriver à un règlement du différend relatif aux pêcheries sur la côte de l'Atlantique, avant la prochaine élection présidentielle.

Grévistes.

Sydney, N. Ecosse du Sud, 30 octobre.—Trois mille grévistes se sont déclarés aujourd'hui, à un meeting, en faveur de continuer la lutte.

Il y a eu des émeutes, aujourd'hui, à Adelaïde, à la suite d'une attaque par les hommes de l'union, sur les employés n'appartenant pas à l'Union.

Vol de grand chemin.

Pesth, 30 octobre.—Les résidents du village de Lachasa, situé à 22 milles au sud-ouest de cette ville sont très excités à cause d'un affreux crime qui y a été commis.

Un spéculateur en maïs du nom de Bleirse, trouvait avec sa femme, deux enfants et une femme de chambre à la gare du chemin de fer et attendait l'arrivée d'un train, quand des brigands les attaquèrent.

Toute la famille fut tuée et les bandits leur enlevèrent toutes les valeurs en leur possession.

Vol et meurtre.

Pesth, 30 octobre—Des voleurs sont entrés hier soir dans la maison de M. Juhasz, percepteur de taxes à Orlau, situé à 27 milles au nord-est de Pesth. M. Juhasz et son domestique ont été tués par les voleurs.

Le parti anti-sémitique à la Diète hongroise.

Pesth, 30 octobre. — Le parti anti sémitique à la Diète hongroise a été dissout, après dix ans d'existence.

Quand le chef du parti a récemment présenté une motion anti sémitique à la Diète, pas un de ses ex-collègues ne s'est levé pour l'appuyer.

Récolte de coton en Egypte.

Le Caire, 30 octobre—D'après les récentes évaluations, la récolte de coton s'élèvera à 3,900,000 cantars. Cette augmentation est due au beau temps qu'il y a eu ce mois-ci.

L'assemblée législative grecque.

Athènes, 30 octobre — L'assemblée législative est convoquée pour le 30 novembre.

La Porte.

Constantinople, 30 octobre—La Porte lancera sous peu une proclamation aux membres de l'église grecque, déclarant qu'elle est prête à effectuer un règlement amical, relativement au différend qui existe entre elle et le patriarcat, et affirmant que c'est la faute du synode, si les églises grecques sont fermées.

L'explorateur Grobtscipe.

St-Pétersbourg, 30 octobre.— Le capt. Grobtscipe, l'explorateur, est de retour à Osh, de son expédition à Hindoo Kosh.

Mort de M. Berti.

Rome, 30 octobre—M. Berti, directeur général de la police, a succombé subitement aujourd'hui à une apoplexie.

Le Pape.

Rome, 30 octobre.—On rapporte qu'au cours de la dernière entrevue avec le cardinal Lavigerie, le Pape a dit qu'il n'espérait plus rien de l'Autriche.

Il place, a-t-il ajouté toute sa confiance dans la France, et compte sur elle pour obtenir le pouvoir temporel.

Le général Joubert.

Montréal, 30 octobre.—Le général Joubert, commandant général du Transvaal, membre du conseil exécutif des cinq et surintendant des tribus à l'intérieur, est arrivé ici hier, en route pour Winnipeg.

Au cours d'une conversation, il a dit: "Notre pays est en paix en ce moment avec l'Angleterre, mais c'est seulement parce que nous sommes une petite nation impuissante, relativement à celle-ci, et à moins que l'Angleterre ne nous provoque, il n'y aura plus de guerre.

"J'ai fait simplement mon devoir lors du différend avec l'Angleterre, et j'écrirai plus tard probablement une histoire relative à la façon honteuse, dont la Grande Bretagne a persécuté les Boers, à partir du moment qu'elle a occupé le Cap jusqu'à l'heure actuelle. Je suis sûr que les Anglais trouveront dans ce que j'écrirai assez de taches pour ternir leur soleil.

"Nous n'avons jamais désiré la traite des esclaves, ainsi qu'on l'a fait croire au monde. Nous avons des lois qui interdisent d'enlever un enfant de couleur à ses parents, ou de le vendre, et les coupables, vendeurs et acheteurs, seraient passibles d'une amende de $500, ou cinq ans de travaux forcés, avec boulet et chaîne rivés à leur pieds, si l'amende n'est pas payée. Les anglais ont été infiniment plus cruels que nous à l'égard des Kaffirs."

Le général est accompagné de sa femme et de son fils, John Joubert, un jeune homme distingué, de 18 ans environ, ainsi que de sa nièce.

Ils sont partis de la Ville du Cap le 9 juillet, et ont visité les principales villes d'Europe.

Le général retournera au Transvaal en février.

Son voyage a principalement pour objectif, de faire progresser les relations commerciales entre les divers pays des deux continents.

Il a pris les dispositions nécessaires pour envoyer un représentant du Transvaal à l'exposition de Chicago.

Il dit que tout ce dont son pays a besoin, c'est un système de voies ferrées.

L'Angleterre et le Portugal.

Lisbonne, 30 octobre — On rapporte que le *modus vivendi* que le gouvernement a proposé à l'Angleterre ouvre la rivière Zambesi à toutes les nations, et que l'Angleterre consent à ne faire aucun traité avec les indigènes dans la sphère portugaise, jusqu'à ce que la délimitation des frontières ait été réglée.

Cote de l'or à Buenos Ayres.

Buenos Ayres, 30 octobre.—Aujourd'hui, à la fermeture de la Bourse, l'or était coté à 195 pour cent de prime.

Dommages causés par les inondations.

Mexico, via Galveston, 30 octobre—On continue à recevoir des nouvelles relatives aux dommages causés par les inondations dans l'Etat de Jalisco.

A Capotlan, plusieurs maisons ont été emportées par le fléau.

A Amega, village dans l'Etat de Jalasco, nombre de personnes ont péri et plusieurs bâtisses ont été enlevées par les vagues.

A Tamesup, après une pluie qui a duré cinquante heures, il y a eu nombre de maisons détruites.

La compagnie d'Express des Etats-Unis.

New York, 30 octobre.—La compagnie d'Express des Etats Unis a déclaré un dividende de 2 1½ pour cent, payable le 1er novembre.

Les restes du général Crook.

Chicago, 30 octobre—M. Webb Hayes, de Cleveland, fils de l'ex-président Hayes et le Col. Corbin, de l'armée, se rendront à Oakland, Md., le 10 novembre, pour accompagner les restes du général Crook à Washington, D. C, où ils seront inhumés dans le cimetière national à Arlington.

Les fonctionnaires du département de la guerre, et un grand nombre de personnages marquants assisteront à la cérémonie.

Le meurtre Hennessey.

St-Louis, 30 octobre—La police a reçu avis que trois des Italiens qu'on suppose être impliqués dans l'assassinat du chef Hennessey, sont parvenus à fuir de la Nouvelle Orléans, où ils sont restés cachés pendant quelques jours.

Le bruit court qu'ils sont partis pour St-Louis, et qu'ils se cachent probablement en cette ville.

L'Hon. Thomas B. Reed.

Detroit, Mich., 30 octobre—L'Hon. Thomas B. Reed a prononcé aujourd'hui son premier discours dans le Michigan, à Adrian, devant un nombreux auditoire. Ses remarques se sont bornées presque exclusivement à la question du tarif et sur les effets du bill McKinley.

WASHINGTON.

Mort de M. Hough Ward.

Washington, 30 octobre—M. Hough Ward, qui a épousé hier Mlle Mary Butterworth, fille du représentant Butterworth, de l'Ohio, a succombé aujourd'hui à une pneumonie. On se souvient que le mariage a eu lieu au chevet du malade.

Le Président Harrison.

Washington, D. C., 30 octobre.—Le président Harrison et l'avocat-général Miller partiront de Washington dimanche ou lundi pour Indianapolis, pour voter.

Nominations présidentielles.

Washington, D. C., 30 octobre.—Le Président a nommé les maîtres de postes suivants:

Edward C. Williams, à San Jose, Cal., en remplacement de Bart. Burke, démissionnaire.

William Murdoch, à Clifton, Kans.

Le département d'Etat.—Le président de la Colombie.

Washington, D. C., 30 octobre.—Le département d'Etat a reçu une dépêche du ministre des Etats-Unis de Bogota, annonçant que le président de la Colombie a nommé le général Julio Regino, Climo Calderon et l'ingénieur colombien actuellement dans la ville de New York, dont le nom n'est pas donné, commissaires du chemin de fer intercontinental.

En envoyant cette information, M. Abbott dit:

"Tout Colombien est anxieux du succès de ce chemin de fer, et il n'y a pas de doute sur la coopération cordiale de la République à cet effet."

M. John S. Sherman.

Cincinnati, 30 octobre—M. John S. Sherman est arrivé ici ce matin, et prononcera un discours ce soir au Music Hall.

M. James G. Blaine.

Pittsburg, 30 octobre—Le secrétaire d'Etat James G. Blaine a traversé cette ville ce matin, en route pour Washington.

Appel en faveur de l'escrime.

Dans le *Figaro*, M. le général Lewal, un des vice-présidents d'honneur de l'académie d'armes de Paris, adresse en faveur de l'escrime un chaleureux appel à la jeunesse:

L'épée, c'est le cœur prenant le pas sur le muscle: c'est l'art et la science élevant la lutte au-dessus des manifestations purement matérielles, ennoblissant le combat.

On ne sait pas assez combien a été fécond la puissance civilisatrice de l'épée; tout ce qu'elle développe dans le corps et dans l'âme. Source de distinction des sentiments, foyer de patriotisme, l'escrime trempe à la fois le moral et le physique. Elément incontestable de succès, elle prépare la victoire.

L'épée compte parmi nos plus anciennes traditions. Son origine est gauloise, et, si quelque chose est national, c'est assurément l'escrime.

Le service des dames, la protection des opprimés, les idées guerrières, tout ce qui donna une si haute renommée de bravoure à notre pays a pour emblème l'épée et se traduisit en paix, par les tournois, les carrousels, les passes d'armes dont l'éclat fut si grand.

La magnificence de ces solennités initiait la jeunesse au métier des armes, et, sous forme de divertissement, préparait en réalité de vigoureux combattants pour la guerre.

En même temps, la prédilection des femmes pour ces spectacles héroïques introduisit chez les hommes l'élégance, l'urbanité, la courtoisie, un haut degré de civilisation. L'épée, à elle seule, résume nos plus belles légendes, la valeur des hommes et l'influence des femmes. Leur rôle fut très considérable là comme ailleurs. Il serait à désirer de les voir le reprendre. Leur action peut beaucoup pour le développement de l'escrime. En lui accordant leurs encouragements, elles rendront un véritable service à la patrie.

L'escrime a beaucoup fait pour notre pays. Reconnaissons, par un culte actif et dévoué, ce qu'elle nous a donné de grandeur et de gloire. Elle nous les rendra encore, si nous savons acquérir les vertus morales et physiques qu'elle réclame de ses adeptes.

Le moment paraît donc propice pour crier à tous:

Debout! A la salle d'armes! Accourez, nombreux néophytes, pressez vous autour de nos maîtres, au cri de ralliement donné par Coppée:

Il n'est de fin fleuret qu'en France.

Et que chacun s'efforce d'en bien tenir un!

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée.
132 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital de Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Siers. Français
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
256 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] rue Dauphine
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, [illegible]
615 [illegible] des Etats-Unis.
616 [illegible]

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex. 5:00 pm
No 3 Vic'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex. 8 00 am
No 5 Baton Rouge Acc'm 10:10 am	No 6 Baton Rouge Acc'm 5:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 2 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex 8:15 am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 6 Lim. Ex. 3:15 pm
No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 8 Coast Acc 3 40 pm
No 5 Fast Ex 7:20 pm	No 2 Fast Mail 8:00 pm
Excursion dimanche 9:45 pm	Excursion dimanche 7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen. 10:30 pm	No 2 Passen. 9:15 am
No 3 C&N Olim 7:30 am	No 4 Chic Lim 8:00 pm
No 5 Accom'n. 8:35 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic. Fast Mail 9:00 am	No 42 N. O. and Chic. Fast Mail 7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express 7:00 pm	No 51 California Express 8:00 am
No 54 RR loc. 10:25 am	No 53 RR loc. 3:50 pm

MORGAN LINE.

No 19 8:10 am	No 20 4:00 pm
No 17, local 7:50 pm	No 18, local 7:20 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 11:25 am	No 6 Fastline 8:45 am
No 5 Fast line 7:00 am	No 2 Limited 4:00 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 5 Fast line 7:00 am	No 2 Limited 4:00 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche et mercredi.

No 9 7:15 pm	No 10 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté

No 7 8:30 am	No 8 4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte la Hache 9:00 am	Shell Beach 10:00 am
4:50 pm	Pte la Hache 7:00 am
Shell Beach 2:30 pm	5:00 pm

Dimanche.

Shell Beach and Pointe la Hache 10:10 am, 8:10 pm	Shell Beach and Pointe la Hache 6:00 am, 4:00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTE—EAST TENNESSEE VIRGINIA AND GEORGIA RAILROAD.

No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 2 Lim. Ex. 8:00 pm
No 3 Fast Mail 7.00 am	No 4 Fast Mail 8 15 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Algiers 9:00 am	Algiers 4:00 pm
Socola 6:50 pm	Socola 6:10 am

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 31 OCTOBRE 1890.

Hermitage Landing—MARY ZCOMEAUX, 12 M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M
Bayou Goula—G. W. SENTELL, à 11 A M

SAMEDI, 1er NOVEMBRE 1890.

Rivière Rouge—JOHN D. SCULLY, à 5 P M
St-Louis—CITY OF BATON ROUGE, à 5 P M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 P M
Bayou Lafourche—E. W. COLE, à 5 P M
Lake Port—T. P. LEATHERS, à 5 P M

Fleuve et rivières

Memphis, 30 octobre—Le fleuve a 12 pieds 1 pouce et baisse. Temps clair et frais. Arrivés Ohio de Cincinnati 6 a m, John A Wood de la rivière Ohio.

Caire, 30 octobre—Le fleuve a 17 pieds 4 pouces et monte. Temps couvert et frais. Départ Mary Houston pour la Nlle Orléans 5 p m, City of Vicksburg pour Natchez 9 p m.

Louisville, 30 oct.—La rivière est stationnaire—9 pieds 10 pouces aux chutes; 12 pieds 2 pouces dans le canal. Temps couvert.

Evansville, 30 oct.—La rivière a 19 pieds 8 pouces et baisse. Temps couvert et frais.

Cincinnati, 30 octobre.—La rivière a 32 pieds 6 pouces et baisse. Temps couvert.

Pittsburg, 30 oct.—La rivière a 12 pieds 6 pouces et monte. Temps couvert.

Wheeling, 30 octobre—La rivière a 14 pieds 9 pouces et stationnaire. Temps couvert et frais.

Les Passes.

Port Eads, 30 octobre, 6 p m—Vent du nord ouest. Arrivés à 6.30 a m et amarré le français Nantes capitaine Maneni, d'Anvers, via Bordeaux, la Havane et les ports mexicains; à 4 a m, steamship anglais Jos Oteri Jr, capitaine Culotta, d'Utila; goëlette américaine Wm J Lermond, capitaine Hupper, de Philadelphie; à 6 30 p m steamship El Mar capitaine Hawthorn, de New York.

Départs steamships El Monte pour New York, Breakwater pour Belize Honduras, Niceto et Floridian pour Liverpool.

Marchés.

Paris, 30 oct.—Les rentes 3 pour cent—94 francs 24 1½c.

Londres, 30 octobre, 4 p m—Consols à la clôture 94 11/16 au comptant et 94 11/16 à terme.

Liverpool, 31 oct.—Le tableau hebdomadaire du coton est comme suit:

Ventes de la semaine, 46,000 balles coton américain, 36,000 balles, pour la consommation y compris les exportateurs pour navires 73,000 balles; exportations actuelles 7,000; Recettes 110,000 balles, de coton américain 88,000 balles. Stock en main 539,000 balles, américain, 271,000. Stock flottant 545,000 balles, américain 335,000.

New York, 30 octobre—Coton calme. Middling Uplands 10. Middling Orleans 10 3/16.

Ventes 303 balles.

Futurs—stables à l'ouverture.

Livraison en octobre 9.76, novembre 9.74, décembre 9.79, janvier 9.88, février 9.94, mars 9.98, avril 10.03, mai 10.12, juin 10.20, juillet 10.25, août 10.29.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI 30 OCTOBRE 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (am) Aransas, Staples, Key West, via Port Tampa et Punta Gorda
Steamship (esp) Serra, Lazarraga, Liverpool.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Alcedhne, Jones, Cardiff, via Vera Cruz, sur lest (précédemment rapporté à la Quarantaine)
Steamship (ang) Jos. Oteri, Jr, Culotta, Truxillo.
Steamship (am) El Mar, Hawthorn, New York.

A LA QUARANTAINE.

Steamship (fran) Nantes, Maneni, Anvers, via Bordeaux, Havane, Vera Cruz et Tampico.

BATEAUX A VAPEUR

Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula
Whisper, Dedd, Donaldsonville.
Grand Republic, Thorwegan, Alto.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara
E W Cole, Blanchard, Donaldsonville.
Alice, Perkins, Hope Villa.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Serra—3800 balles coton 3660 douves.

Arrivages de produits.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—60 boucauts sucre 677 barils sucre 351 barils mélasse 91 sacs riz brut et fret assorti

DONALDSONVILLE—par steamer Whisper—45 boucauts sucre 118 barils sucre 143 barils mélasse 450 sacs riz brut et fret assorti.

ALTO—par steamer Grand Republic—97 balles coton 389 sacs riz brut 1030 barils sucre 594 barils mélasse et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—218 balles coton 327 sacs graine coton 2 sacs coton en graine 48 boucauts sucre 293 barils sucre 448 barils mélasse 487 barils sirop et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer E W Cole—92 boucauts sucre 136 barils mélasse 394 sacs riz brut et fret assorti.

HOPE VILLA—par steamer Alice—122 balles coton 352 sacs graine coton 9 barils sirop et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—42 sacs riz brut 67 barils sucre et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY—2538 balles coton 8 sacs coton en graine 1 wagons coton en graine 2 wagons graine coton 1071 sacs riz brut 847 barils sucre 143 barils mélasse 80 barils sirop 349 barils vin et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3604 balles coton 172 barils sucre 9 barils mélasse 42 sacs riz brut 565 sacs tourteaux et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—6549 balles coton 650 sacs graine coton 319 barils sucre et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—1996 balles coton et fret assorti.

N ORLEANS & NORTHEASTERN RR—1419 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—1220 balles coton 9 boucauts tabac 40 barils vin et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
American	Liverpool	1er dist. 30
Avonmore	Liverpool	1er dist. 19
Alordene	Russie	rue Ste
Carlisle	Havre	1er dist. 13
County of York	Brême	Gretna
City of Manchester	Gênes	rue de
City of Lincoln	Brême	4e dist. 43
Camilla	Continent	4e dist. 47
Copernicus	Liverpool	1er dist. 20
Clinton	En réparation	Alger
Carolina	Liverpool	3e dist. 27
Dora	Brême	rue Ire
El Paso	New York	Alger
Elysia	Anvers	3e dist. 10
Estella	Gênes	3e dist. 30
El Mar	New York	Alger
Foxhall	Port Limon	1er dist. 15
Federation	Brême	4e dist. 43
Florence	Havre	rue 3e
Harlan	Bluefields	Alger
Havre	Havre	4e dist. 40
Indr	Havre	1er dist. 36
Johannes Brun	Bocas del Toro	Alger
Jos. Oteri, Jr	Truxillo	1er dist. 15
Kate	Brême	rue 6e
Knight of St-George	Liverpool	Southport
Louisiana	New York	3e dist. 8
Monarch	Dunkerque	rue 3e
New Orleans	En réparation	3e dist. 7
Nymphaea	Gênes	3e dist. 32
Professor Morse	Utila	1er dist. 15
Paris	Havre	4e dist. 41
Puerto Riqueno	Hambourg	rue 6e
Pascal	Liverpool	1er dist. 19
Scots Fell	Havre	4e dist. 47
Topaze	Dunkerque	4e dist. 43
Vesta	Liverpool	Pte Tiet
Whitney	Laid up	Alger
BARQUES.		
Alexandre Beech	Espagne	1er dist. 33
Conquistatore	Salerne	1er dist. 34
Encarnacion	Barcelone	rue 3e
Tafalla	Barcelone	1er dist. 33
BRICKS.		
Maxico	Laguna	3e dist. 13
GOELETTES.		
Charles L Davenport	Pensacola	1er dist. 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Barque Wandering Jew, Little......parti 11 oct
Steamship El Mar, Hawthorn......parti 25 oct
Steamship Louisiana, Gager......parti 25 oct
Steamship Excelsior, Higgins......parti 28 oct
Steamship Seneca, Stevens......parti 1er nov
Steamship El Dorado, Byrne......parti 1er nov

HYANNIS, MASS.

Goelette Nettie M Rogers, ...partie 17 oct

PHILADELPHIE.

Goelette W J Lermond, Hupper......partie 4 oct
Goelette Susie M Plummer, Creighton......expédiée 16 oct

MONTREAL.

Steamship Gordon Castle, Halliday......parti 25 oct

LIVERPOOL.

Steamship Caribbean, Watson......parti 20 sept
Steamship Cuban, Anson......parti 11 sept
Steamship Architect, Bond......parti 11 sept
Steamship Discoverer, Bell......parti 27 sept
Steamship Bernard Hall, Wrake......parti 25 sept
Steamship Californian, Pickthall......parti 9 oct
Steamship Mariner, Foster......parti 15 sept
Steamship Andean, Daniel......parti 4 oct
Steamship Governor, Reynolds......parti 9 oct
Steamship Wm Cliff, Winder......parti 11 oct
Steamship Professor, Keller......parti 16 oct
Steamship Author, Owen......parti 18 oct
Steamship Statesman, Jones......parti 24 oct
Steamship Asiatic Prince, Evans......parti 15 oct

MIDDLESBOROUGH.

Steamship Congo, ...parti 11 oct

LONDRES.

Steamship Moorish Prince, ...parti 11 oct

HULL, ANG.

Steamship Straits of Gibraltar, Coul......parti 18 oct

SHIELDS, ANG.

Brick Lurline, Ryder......parti 2 oct
Steamship Cousby, ...parti 23 oct

BARROW.

Steamship Jessmore, Shaw......parti 16 oct

ST-VINCENT, CAP DE VERDE.

Steamship Elsie, ...parti 14 oct

ANVERS.

Steamship Nantes, Maneni......parti 17 sept
Steamship Alford, ...parti 23 oct
Steamship Chelydra, Chator......parti 29 oct

MARSEILLE.

Barque Teresina, Uniani......partie 7 oct
Barque Giulio e Clemenza......partie 21 oct

BREME.

Barque Auguste, Witte......partie 17 sept

GENES.

Barque Giuseppe S. Massa......partie 25 sept

CADIX.

Brick Martina Celento, Bianchi......parti 11 oct

LAS PALMAS

Steamship Scots Greys, Johnson......parti 21 oct

RIO DE JANEIRO.

Steamship Angeless, Balo......parti 9 sept
Navire John Bunyan, Sorensen......expédié 1er oct
Steamship Bellanoch, ...parti 12 oct

NEW-SOUTH BUILDING AND LOAN ASSOCIATION,

46 rue du Camp, coin Gravier.

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Capital autorisé......$50,000,00
Actions......$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION:

Henry Gardes......Président American Nat. Bank
George E. Preston......Président Hibernia Nat Bank
Stanley O. Thomas......Président Citizens Bank of La.
Jos A. Shakspeare......Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder......A. B Griswold & Co.
Jas. S. Richardson......Richardson & May
Jules A. Blanc......Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega Ala......Capitaliste
John Hanson Kennard......Avocat
E. H. Power

Cette association parfaitement administrée et progressant qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le bien plaçant pour qu'il fructifie, association faisant aussi des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquit de ceux ci en des paiements mensuels.

Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci dessus indiqué.

CE PLAN EST

Le meilleur pour l'emprunteur!

Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!

1erjuin—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Magasin et résidence en briques à deux étages, coin N.-W. des rues Tremé et Conti.

Résidence-cottage double en bois, Nos 252 et 254 rue Dumaine, entre Villeré et Robertson.

Résidence-cottage double en bois, Nos 312 et 314 rue Quartier, entre Prieur et Johnson.

Succession de Henri Larquié.

No 30,780—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10, rue Carondelet, SAMEDI, 29 novembre 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 20 octobre 1890 et d'un ordre supplémentaire daté du 25 octobre 1890 et rendu dans la susdite succession, les propriétés ci après décrites savoir:

1° Le magasin en briques solidement bâti à deux étages, corridors et résidence, coin N W des rues Tremé et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Marais, Conti et St-Louis.

Le terrain est une certaine portion formant une partie d'un grand lot désigné par le No 24 sur un plan de H B Cenas ancien notaire en cette ville, le dit lot mesure 21 pieds et 3 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur et façade à la rue Tremé de 97 pieds et 8 pouces, plus ou moins. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comme il est dit plus haut. A moitié chemin entre la rue du Canal et le Vieux Bassin, près de la rue Remparts cette propriété peut être facilement arrangée pour rapporter un bon revenu.

2° Un cottage résidence en bois à deux corps de logis, avec un étage et mansarde, Nos 252 et 254 rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Villeré et Robertson. Le terrain est désigné par le No 5 d'après un plan de L. H. Pilié, daté le 6 mars 1848, et mesure 37 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 65 pieds sur la ligne du côté de la rue Villeré et 40 pieds 6 pouces sur une première ligne qui le sépare du lot No 6, au bout de la dite ligne le terrain se rétrécit de 2 pieds et 5 lignes et mesure sur une seconde profondeur 24 pieds 6 pouces et 31 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant 3 chambres et 1 cabinet, cuve sur chaque côté, une grande allée à côté, etc. Cette propriété est bien louée et est à proximité de plusieurs chemins de fer, marché etc.

3° Le cottage-résidence en bois à deux corps de logis avec un étage et mansarde, Nos 342 et 344 rue Quartier ayant 8 chambres, cuve, hydrant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Hôpital, Johnson et Prieur, le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Quartier sur une profondeur de 100 pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Cette propriété est à un îlet de la rue Esplanade et est bien louée.

Conditions—Comptant, 10 pour cent comptant du prix de l'enchère seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 oct—26—1 9 15 22 29 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PROVISOIRE DE SYNDIC.

Vins, Liqueurs, Groceries, Cigares, Tabacs.

UNE CHANCE RARE POUR LES

Marchands en gros et en détail et spéculateurs.

Pour achalander leur stock aux

PLUS BAS PRIX.

Mandeville & Wilson vs leurs créanciers.

No 31,059—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—JEUDI, 6 novembre 1890, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", daté le 21 octobre 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus, au local Nos 17 et 19 rue South Peters, entre Commune et Gravier,

Le stock énorme et choisi de marchandises comprenant,

Vins—Liqueurs—Cigars—Tabacs—Groceries de fantaisie et pour familles—Café—Articles en bois et en osier—Mesures pour café—Caisses à empaqueter—Barils—Large gaz engine—Belting and shafting—Molasses mixers—Balances Fairbank—Meubles de bureau—Installations.

Trois grands coffres-forts et tout ce qui est nécessaire pour conduire une Grocerie en gros de première classe. On trouvera une liste détaillée dans l'inventaire enregistré au bureau des encanteurs.

Le stock sera vendu par lots pour la commodité du commerce.

Conditions—Comptant avant livraison.

23 oct—23 28—nov 1, 6.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux terrains de choix pour bâtir dans le Quatrième District,

Près du Clay Square, Rue Troisième.

Succession de Walter Bailey et de M. Adèle Patrick, son épouse, décédés.

No 30,678—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur, bureau, 164 rue de la Commune, SAMEDI, 22 novembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 octobre 1890, Dossier No 30,678, pour le compte des successions ci-dessus, il sera vendu—

Deux lots de terre désirables avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans la partie jadis ou maintenant connue comme le faubourg Livaudais, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Constance (anciennement Live Oak) et Laurel, désignés comme lots Nos 3 et 4, sur un plan fait par H. Mosthon, architecte et ingénieur civil, en date du 27 novembre 1846 déposé pour référence en l'étude de [illegible] R Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, et se touchant; les dits lots mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout au plus ou moins.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, [illegible] honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de garantie, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Walter D. Denegre, notaire.

25 oct—25 30—1 8 15 22 nov

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers;

73......CHARTRES......73

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Elizabeth J. Schmitz et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 31,071. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 22 novembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville; le dit terrain est désigné par le No 53 sur un plan dressé par Joseph Pilié, ancien voyer, le 17 février 1823, et déposé en l'étude de Wm Christy, ancien notaire en cette ville, le dit terrain est situé entre la rue Ste Marie (ci-devant chemin Ste Marie) et rue St-André (ci devant chemin St-André), et mesure soixante-un pieds de façade rue Rousseau (anciennement rue St Amand), cent pieds de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 52, cent neuf pieds de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 54, et soixante pieds de largeur à l'arrière; le tout plus ou moins.

Ensemble avec quatre vingt-sept actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et garanties sur la dite propriété.

Saisis dans la susdite affaire

Conditions. Comptant une somme couvrant la réclamation de la demanderesse, soit $65, montant du prêt portant 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er avril 1883 et une autre somme de $1,064 dollars, montant des contributions sur les dites actions de stock, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1888 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1889, et les frais de procédure et de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur assumera en outre le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, dette non encore due mais sujette à être demandée sous la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: la somme de $6,264 et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

20oct—20 27—3 10 17 22nov.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété foncière et de comptes ouverts.

Frank Fischinger vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,50[illegible]—En vertu d'un ordre de vente daté le 2 octobre 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 novembre 1890 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et appartenant situé dans le 1er district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Pouyfarré, Magasins, Constance (anciennement Foucher) et Delord, désigné comme lot No deux sur un plan dressé par MM. Geroux et Castaing à la date du 23 avril 1851 et mesurant dix neuf pieds six pouces et trois lignes de face à la rue des Magasins sur cent treize pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles, étant borné dans le fond par une allée de onze pieds onze pouces de large pour l'usage commun dudit lot et autres qui la bordent. Acquis par achat pardevant Hero, Jr, notaire, le 13 juin 1882. Enregistré au bureau des Aliénations, livre 116 f° 343

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans en billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les clauses de garantie usuelles etc.

2° Aussi un lot de comptes ouverts, etc., d'après une liste ci-jointe.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Citizens Bank of Louisiana vs. Jacob F. Zinser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30 810—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 novembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Amour, maintenant Rampart, Craps, maintenant Bourgogne, Poete et Espagne, et mesurant trente-un pieds un pouce quatre lignes de face à la rue Craps, sur une profondeur de cent deux pieds sur le côté le plus près de la rue Espagne, cent dix pieds sur le côté le plus près de la rue Poete, et trente et un pieds un pouce et quatre lignes, plus ou moins, de largeur dans le fond, le tout au pied américain.

Ensemble avec 40 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties et attachées à la dite propriété.

Saisis dans la susdite affaire

Conditions—Comptant, pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant soit la somme de $232, le montant du prêt sur les actions, avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er avril 1881, et une autre somme de $720, le montant des contributions sur les actions du fonds capital, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $80 à partir du 1er décembre 1881 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $80 à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $80 à partir du 1er décembre 1883 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $80 à partir du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $80 à partir du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $80 à partir du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $80 à partir du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $80 à partir du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $80 à partir du 1er décembre 1889 et les frais de cette affaire et de vente et les taxes de ville et de l'Etat dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué qui n'est pas encore dû mais qui peut être demandée conformément à la charte et la loi de la Banque, à savoir, la somme de deux mille huit cent quatre vingts dollars et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens conformément à leur charte et loi et le reste s'il y a du prix de l'adjudication comptant

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 oct—14 21 28—nov 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Armand Darcantel vs Chalmette Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 31,003.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 3 novembre 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits titres et intérêts du Chalmette Athletic Club au terme non échu de bail du local situé dans l'îlet borné par les rues Nord Peters, Chartres, La Manche et Adams, occupé par le dit Club, le dit terme non échu du bail étant du jour de la vente au 1er août 1891 au taux de $55 par mois, payable le 1er jour de chaque mois.

Et en cas que le dit bail ne serait pas vendu, il sera alors offert. Le droit d'occuper le dit local à partir du jour de vente jusqu'au 1er août 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 oct—23 29—nov 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Thomas Egan vs E. E. Johnson.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No 14 105—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée et au mérite je procéderai à la vente à l'encan public, au lieu de mon affaire, No 95 rue Royale, entre les rues Conti et St Louis dans le deuxième district de cette ville, le SAMEDI, 8me jour de novembre 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et au mérite, d'après inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

28 oct—28—4, 8 nov.

A la Population Italienne de la Nouvelle-Orléans.

Le Comité des Cinquante nommé par le Maire et le Conseil Municipal avec mission de s'enquérir de l'existence de "Sociétés du Stylet" en cette ville et d'aviser aux moyens de les réduire à néant a été décidé pour le moment à agir strictement en conformité avec la loi.

Il fera tout en son pouvoir, quant à présent, pour apaiser l'excitation populaire, pour qu'il soit fait justice à vos nationaux et qu'ils ne soient nullement molestés. Nous croyons que le plus grand nombre d'entre vous sont des citoyens honnêtes, industrieux, qui, autant que nous, ont horreur du crime. C'est à ceux là que s'adresse cet appel.

Nous vous demandons donc de nous aider dans notre tâche en nous donnant toutes les informations à votre connaissance. Faites nous connaître les noms et tout ce que vous savez des hommes dangereux, des criminels et des gens suspects de votre race qui habitent notre ville ou ses environs. Toute communication qui nous sera faite demeurera strictement confidentielle. Celui qui la fera pourra révéler son identité ou la garder secrète, selon son désir. Le comité préfèrerait cependant savoir les noms et les adresses de ses correspondants afin de lui permettre d'avoir des entretiens personnels avec eux. Toute communication devra être adressée à la boîte 1915.

Nous gardons l'espoir que cet appel sera accueilli par vous avec la même bienveillance que celle avec laquelle nous vous l'adressons, et que la communauté [illegible]

Le Comité peut affirmer que la population entière de la Nouvelle-Orléans croit le moment venu [illegible] Il dépend donc de vous de déterminer la conduite à suivre. Nous promettons protection à tous ceux qui nous prêteront leur appui.

Par ordre du Comité.

EDG. H. FARRAR,
Chairman.

30oct—